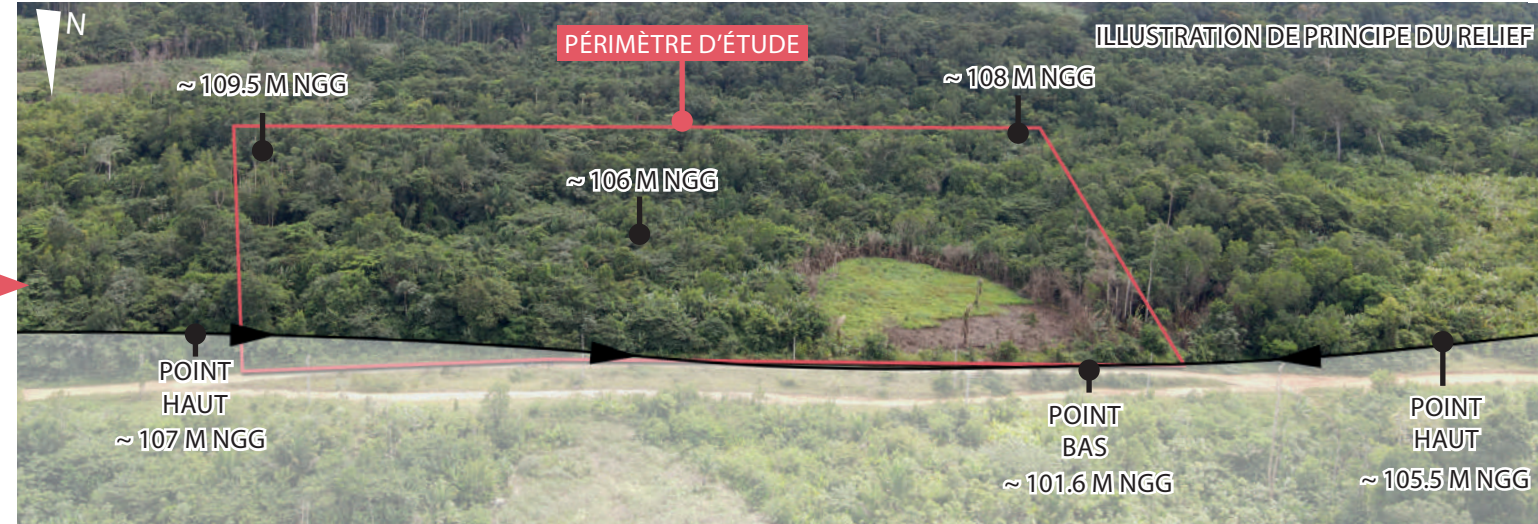
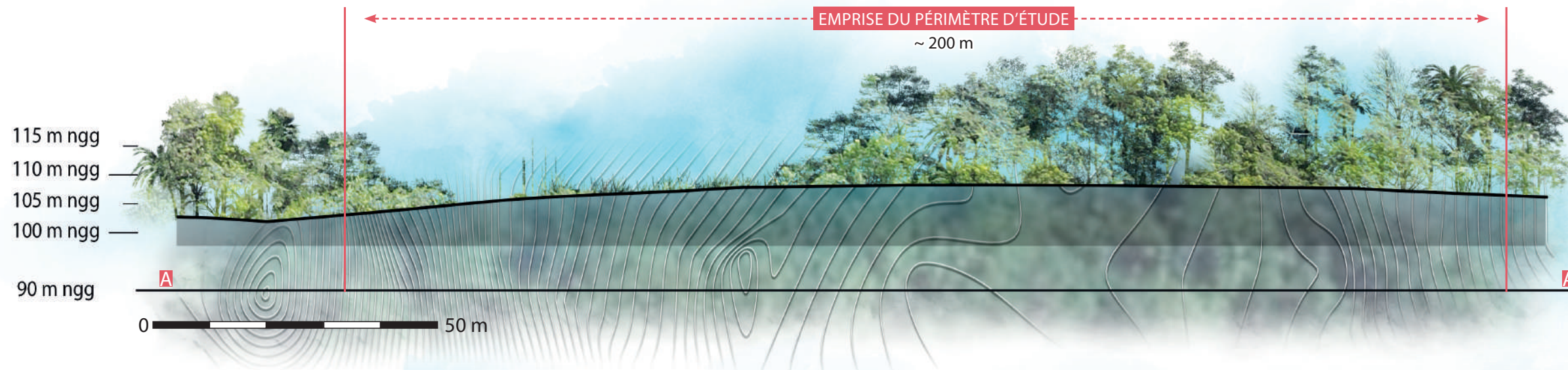


I.C. PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE *La topographie*

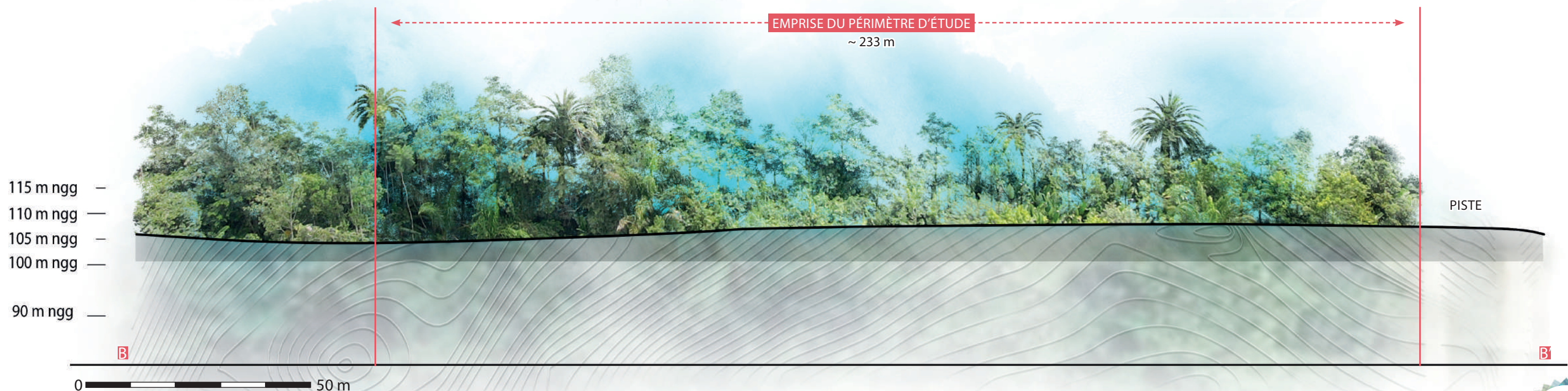


Topographiquement, le site suit des ondulations légères et irrégulières, avant tout perceptibles dans la perspective ouverte de la piste formant la limite orientale et faisant apparaître le site en renforcement le long de la piste et à une échelle assez large (en point bas délimité par des points hauts au-delà de quelques dizaines de mètres de chacune des extrémités).

Cette configuration contribue à limiter assez fortement le bassin visuel du périmètre depuis la voie considérée.



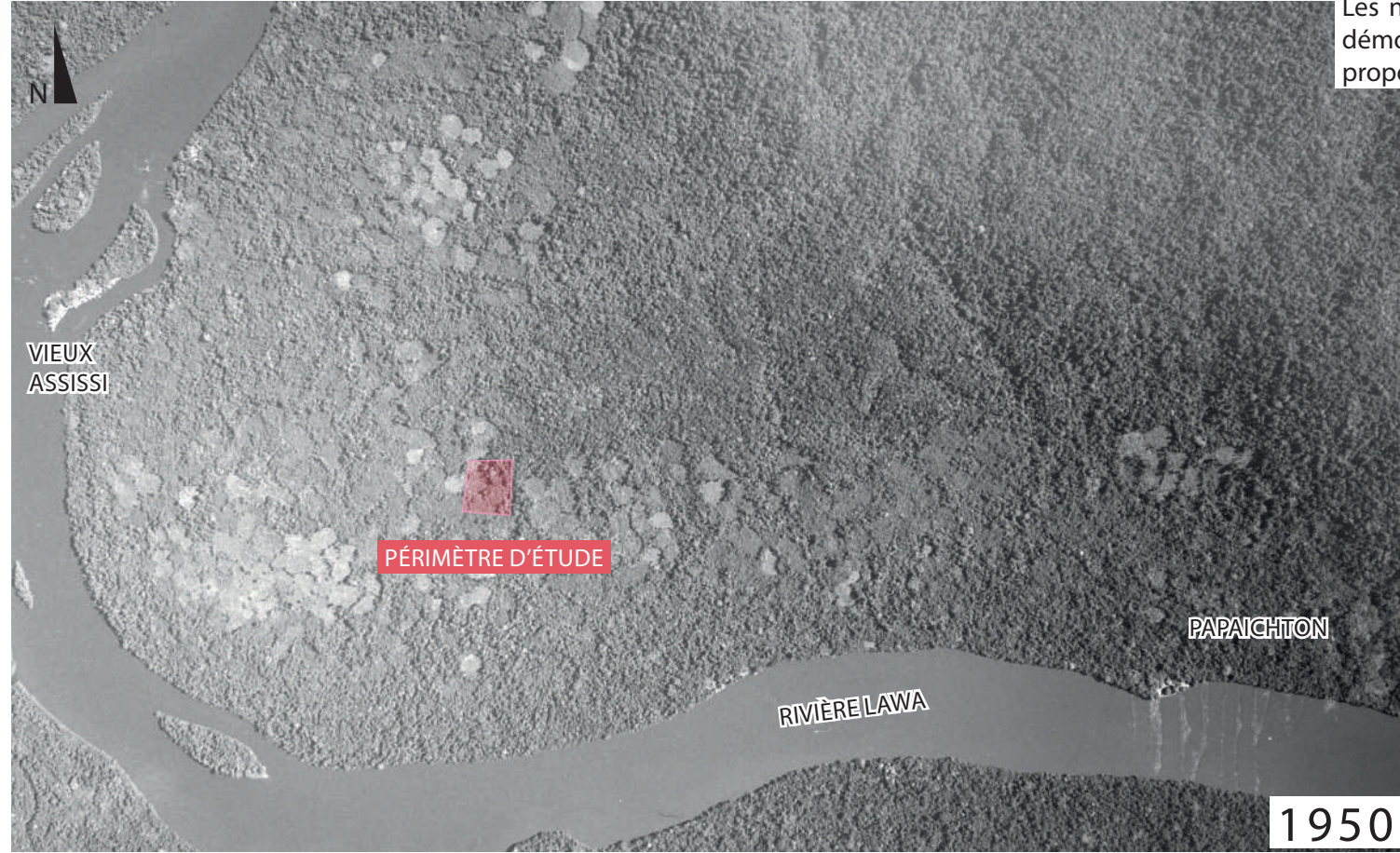
Les profils AA' et BB' ci-contre coupant par ailleurs le site sur des transects respectivement d'Ouest en Est et du Sud vers le Nord, mettent également en exergue un bombé relativement plan couvrant approximativement de la cote 105m NGG à 110m NGG.



IC. PRÉSENTATION DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

Historique

0 1 km



1950

L'analyse historiographique par photo comparaison montre tout à la fois l'évolution des pratiques agricoles et la mise en place de formations urbaines plus constituées et au développement extrêmement rapide, particulièrement perceptible depuis la création de la piste reliant les bourgs à Maripasoula (notamment sur la seule période de 1991 à 2005 par exemple).

Les nombreux abattis occupant l'espace au cours des années 50 le long du Lawa sont à mettre en relation avec la faible démographie de cette époque (274 habitants sur l'équivalent du territoire communal actuel en 1964) pour une couverture proportionnellement moindre et concentrée aux abords de la route sur la situation actuelle (6212 habitants en 2018).



1991



2005

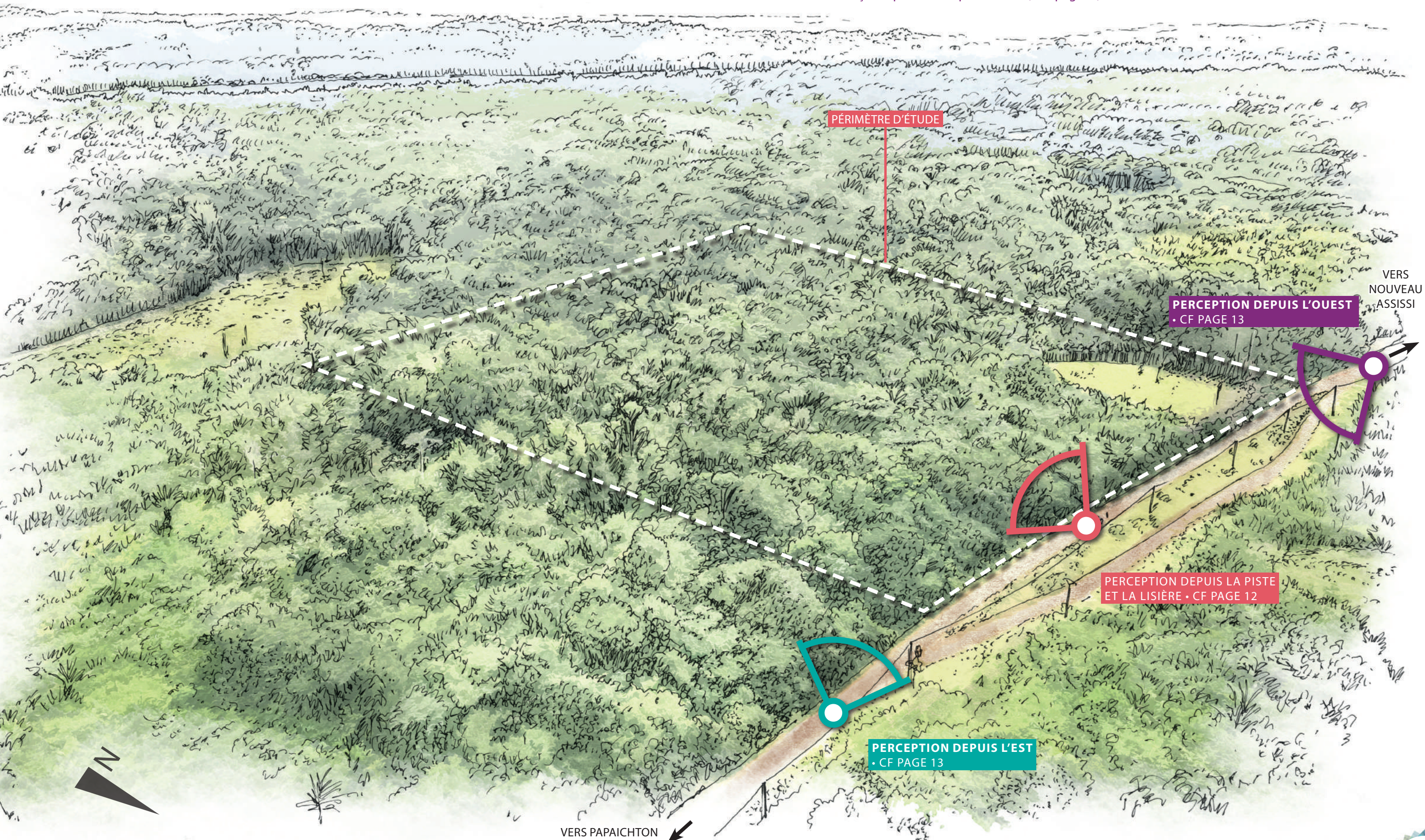


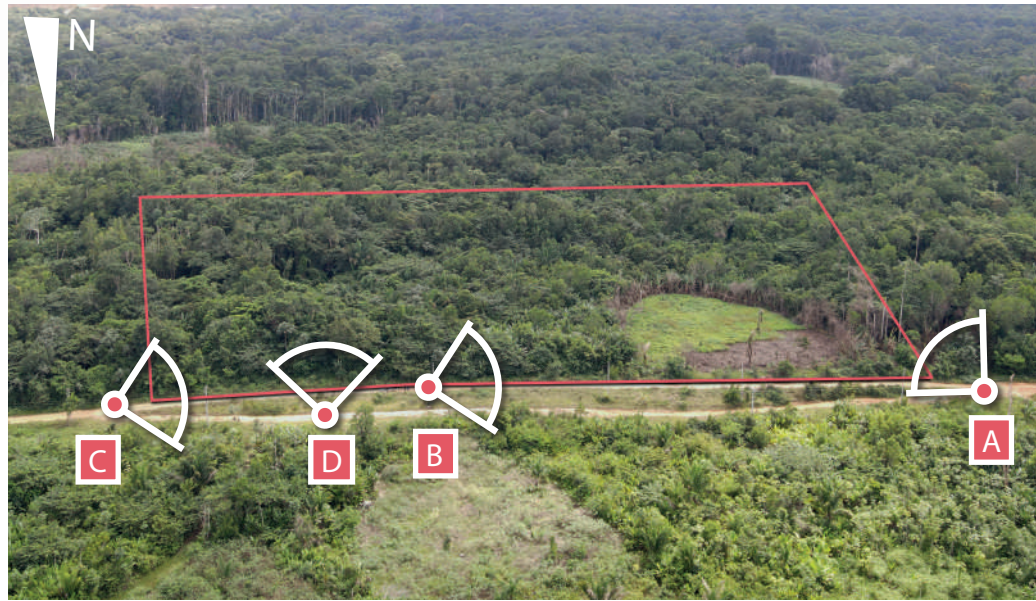
AUJOURD'HUI

D. LES ABORDS IMMÉDIATS DU SITE

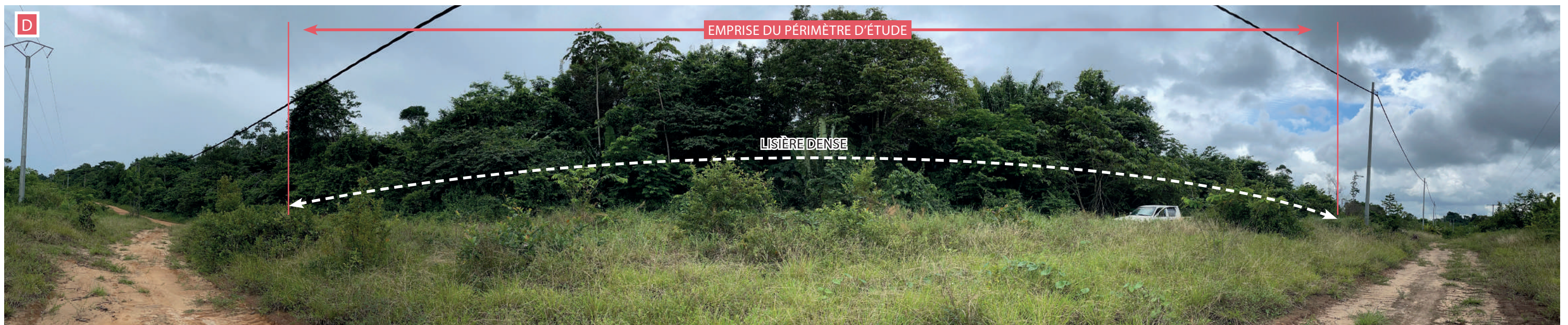
Au regard de l'environnement presque exclusivement arboré des abords de la piste et compte tenu de la configuration topographique précédemment évoquée, le bassin visuel ne peut être décomposé qu'en trois façon d'approcher et percevoir le périmètre d'étude :

- Depuis ses abords immédiats le long de la lisière parcourue par la piste (voir page 12)
- En arrivant depuis Papaïchton sur un court linéaire à l'Est (voir page 13)
- En arrivant de Nouveau Assisi sur un court tronçon équivalent depuis l'Ouest (voir page 13)

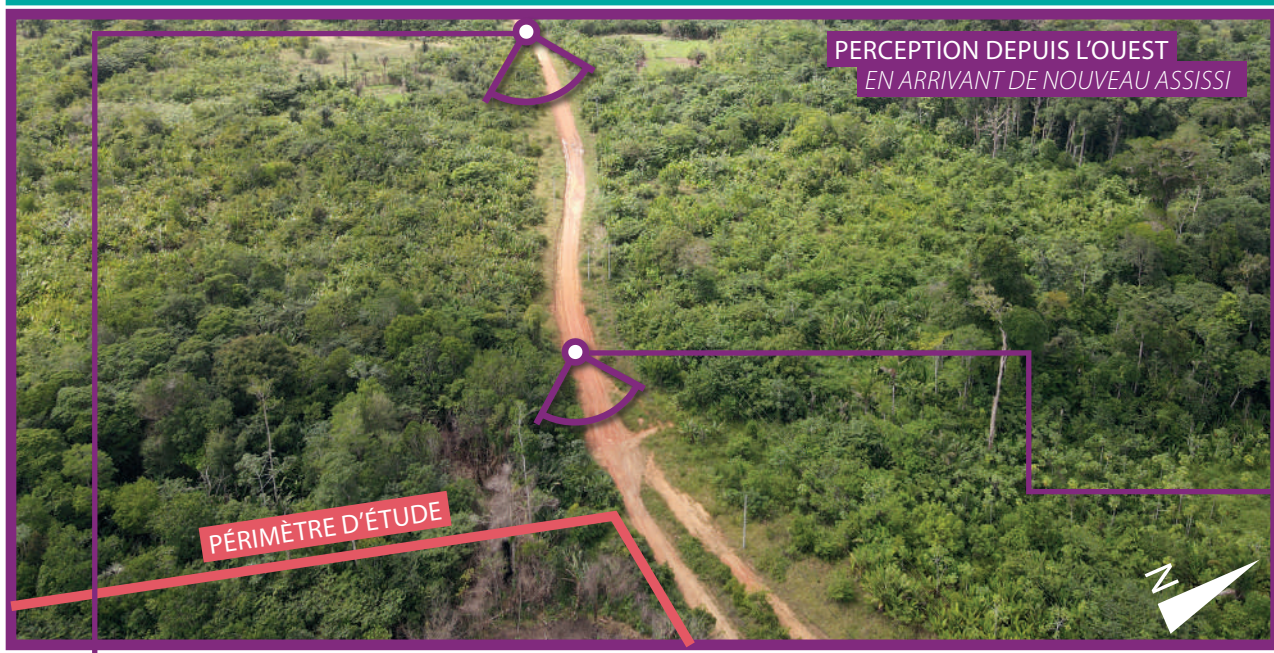
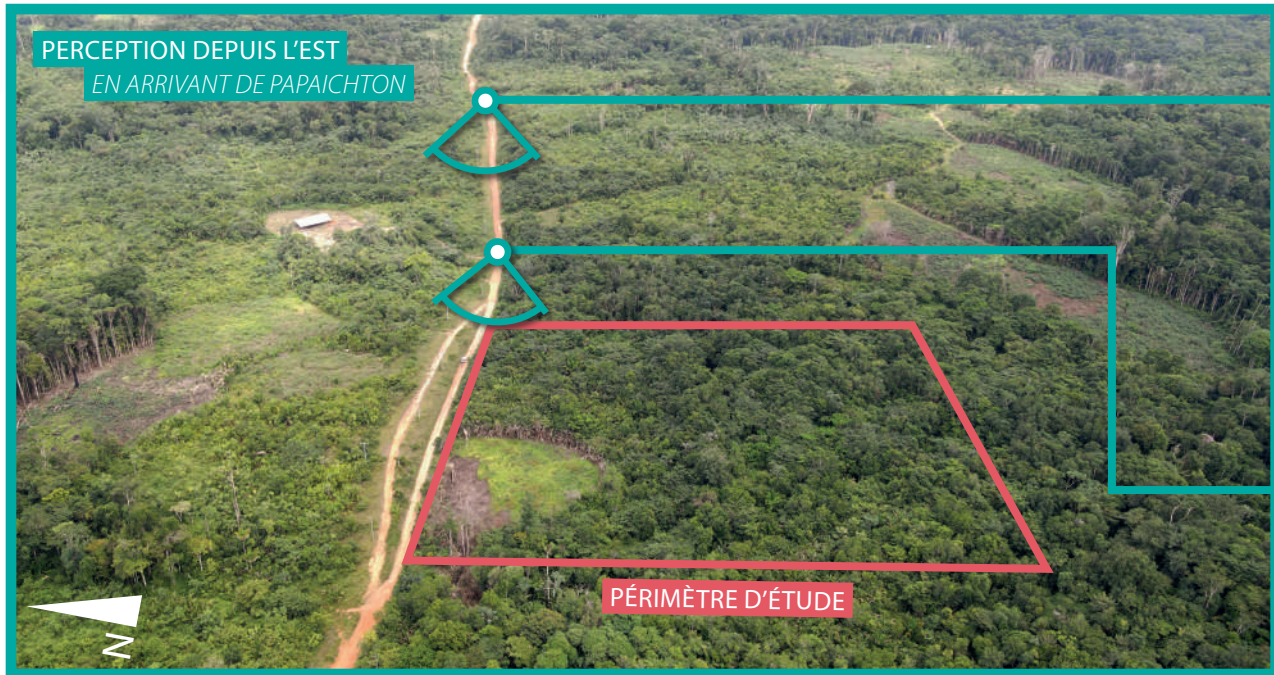




La limite septentrionale du périmètre est longée par une piste divisée en deux layons de part et d'autre d'une ligne moyenne tension et d'un réseau de télécommunication aérien. Le site s'y perçoit mais sans aucune profondeur visuelle au travers d'une épaisse lisière alternant entre friche et jeune forêt secondaire.



1 D. LES ABORDS IMMÉDIATS DU SITE *Perception depuis l'Est et l'Ouest*



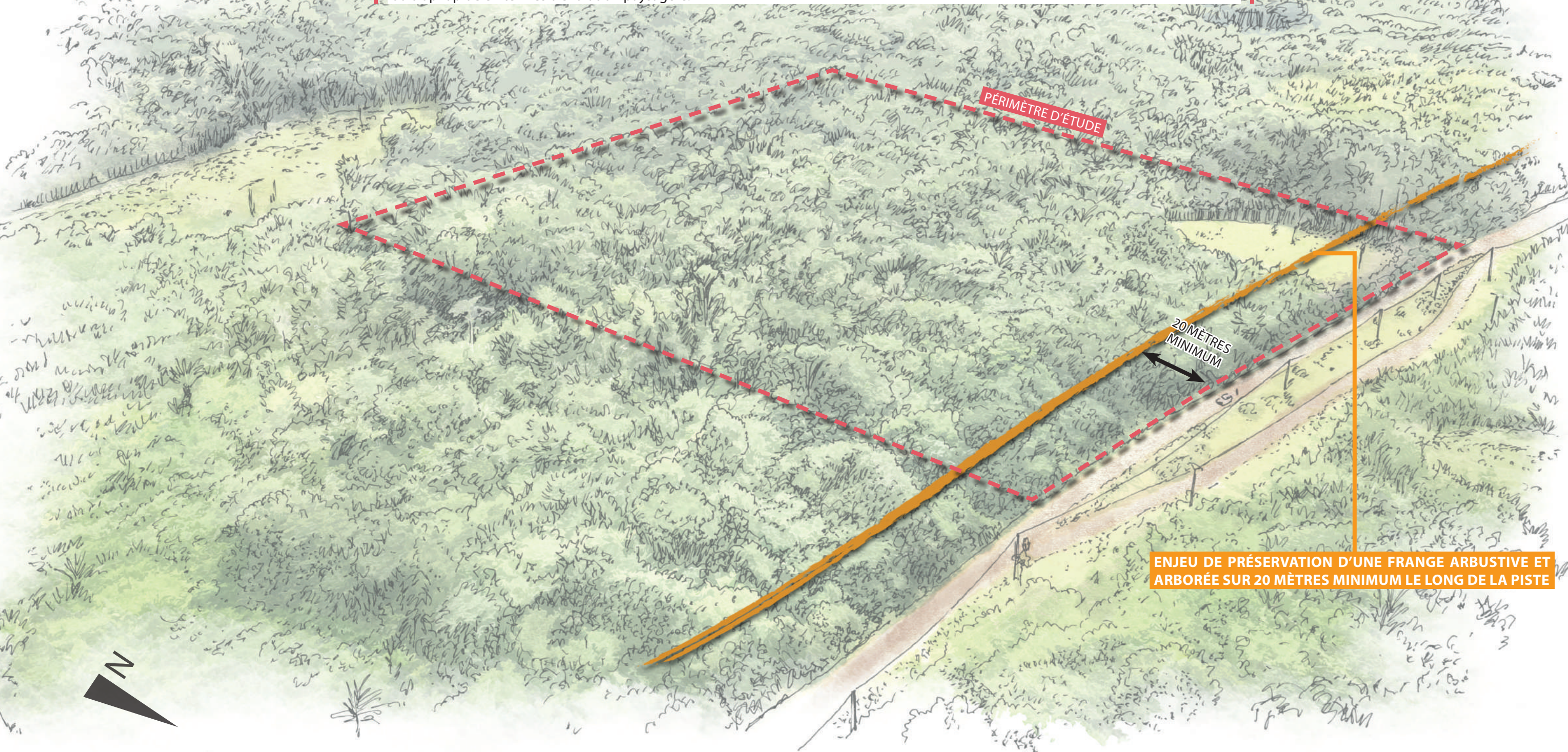
Les arrivées aux abords du périmètre depuis l'Est comme depuis l'Ouest se font par la piste en latérite en provenance soit de Papaïchton, soit de Nouveau Assissi. L'implantation du site en légère dépression depuis les deux sens d'arrivée restreint la capacité à le percevoir à de courtes sections de 100m de part et d'autre, jusqu'aux deux points de rupture de pente.



LE SYNTHÈSE DES ENJEUX & PREMIÈRES RECOMMANDATIONS

Les enjeux, au titre de ce qui peut être gagné ou perdu pour le paysage par le projet doivent s'apprécier au regard d'un bassin visuel particulièrement restreint d'un court tronçon de l'extrémité occidentale de la piste allant de Maripasoula à Papaïchton et se poursuivant au-delà jusqu'à Nouveau Assisi. C'est sur ce dernier tronçon que le périmètre d'étude apparaît au creux d'une légère dépression réduisant sa capacité à être perçu en dehors de sa lisière sur quelques centaines de mètres.

Au-delà de la transformation d'un état forestier dégradé en un parc photovoltaïque, la question de son intégration peut se poser au travers du respect d'une bande interstitielle de l'ordre de 20 mètres arbustifs et arborés minimum, qui gagnerait à être préservée pour maintenir le continuum de piste forestière bordée de lisières et évitant tout effet pouvant être considéré comme excessivement marquant ou trop rapide en termes d'évolution paysagère.





II

LE PROJET DANS LE PAYSAGE

